



Résiliation avec cef!!!!

Par **Camil19**, le **17/08/2017 à 23:25**

Bonjour?

S'il vous plaît j'ai besoin de vos conseils je me suis inscrite au cef Cap cuisine mon conseiller au départ Mr Wilfried Bxxxxxxxxx m'avait dit que j'avais deux semaines d'essai et je devrais passer un test en ligne pour voir mon niveau après ce test j'ai eu une bonne note il m'avait dit aussi après mon inscription que au bout de 2 mois j'aurais une somme de 500€ tout les mois qui vont me permettre de continuer à payer ma formation mais qu'il fallait d'abord que je paye 99,00 pour avoir les premiers cours choses que j'ai fait quelques temps après j'ai reçu deux livres après des classeurs et quelques livres à un certain moment mon mari m'a dit que il ne peut plus payer ma formation il fallait que j'arrête la formation parce-que il est dans les sérieux problème d argent vue que que en ce moment il est surendetté et ont a les factures impayées de loyer j'ai envoyé un mail que je voulais arrêter ma formation j'ai envoyé un recommandé le 6/06/2017 mais ils ont refuse et maintenant ils me harcèle de payer je suis perdue j'ai même expliquer ma situation actuelle ils s en fou j'ai envoyé même des preuves rien je suis très mal alaise moi j'ai pas d'emploi mon mari son boulot est fini le 28 juillet dit moi quoi faire merci j espère que vous allez me répondre merci

Par **Skybervan**, le **04/11/2017 à 12:06**

Bonjour,

Comment sait passer la suite des évènements?

Par **Camil19**, le **04/11/2017 à 23:52**

Bonjour je n'est jamais reçu des devoirs ni des cours j'ai plus rien reçu de leur part mais ils me demandent de continuer à payer la formation même si je ne la fait pas.ils m'envoies des SMS et mail et lettres de menaces en disant dénier avertissement avant d envoyer votre dossier chez un huissier tout ça, mais moi je ne les répond plus j'ai résilié le contrat comme ils m avait demande donc je ne sais pas pourquoi ils me harcèle